



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20231214-01

063-200070712-20231214-DBC20231214\_01-DE  
Reçu le 22/12/2023  
Publié le 22/12/2023

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023 à 13H**

**Date de la convocation : 06 DECEMBRE 2023**

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 décembre 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.**

**Membres du Bureau présents :** Tony BERNARD, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Thomas BARNERIAS, Jean-François DELAIRE, Bernard VIGNAUD, Olivier CHAMBON.

**Membres du Bureau absents excusés :** Hélène BOUDON, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

### CONVENTION PLATEFORME DEPARTEMENTALE DE SERVICES NUMERIQUES MUTUALISES MEDIADOME POUR LE RESEAU DES LIEUX DE LECTURE

**Rapporteur : Pierre ROZE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'article 12 de loi no. 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;  
**Vu** la modification statutaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne adoptée le 30 novembre 2021 et la prise de compétence « La gestion du système d'information documentaire et l'animation du réseau des lieux de lecture publique du territoire ;  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20220322-60 du 22 mars 2022 approuvant la signature d'un Contrat Territoire Lecture ;  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne no. 20231130-26 du 30 novembre 2023 approuvant le projet de structuration du réseau des lieux de lecture.

Le projet de structuration du réseau des lieux de lecture publique a été validé en Conseil Communautaire le jeudi 30 novembre 2023.  
Le premier objectif opérationnel du réseau est d'informatiser ou de réinformatiser les bibliothèques, pour connaître et gérer l'ensemble des

Membres du Bureau en exercice :

34

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté :

0

Membres présents sans voix  
délibératives : 0

Total votants : 18

## AR Prefecture

063-200070712-20231214-DBC20231214\_01-DE  
Reçu le 22/12/2023  
Publié le 22/12/2023

collections, offrir de nouveaux services aux habitants et faciliter la gestion des collections par les bibliothécaires.

Pour cela, le logiciel déployé sera celui proposé par le Département du Puy-de-Dôme. Ainsi, en signant la convention d'utilisation de la plateforme de services numériques mutualisés MediaDôme, la CCTDM bénéficiera des services suivants :

- le déploiement d'un système intégré d'information et de gestion de bibliothèque (SIGB) mutualisé et géré au niveau départemental, permettant de connaître et gérer les collections du réseau et celles de la MD63 dans un même outil ;
  - l'accès à un « Espace pro », à destination des bibliothécaires puydômois et donnant accès à tous les services de la MD63 ;
  - l'accès au site web de la Médiathèque numérique du Puy-de-Dôme pour l'offre de ressources numériques en ligne (livres et albums jeunesse, auto-formation, vidéos à la demande, presse) ;
  - la mise en ligne d'un site web du réseau offrant de nouveaux services à leurs lecteurs (catalogue et réservation en ligne par exemple) et de communiquer (agenda, manifestations...).
- Ce projet bénéficie du label national "Bibliothèque numérique de référence" du Ministère de la Culture, et fait l'objet d'une convention de coopération documentaire et numérique entre le Département et la Bibliothèque Nationale de France (portant sur un appui scientifique et technique, un programme de formations, l'échange et la valorisation de données).

Adhérente de l'ADIT, la CCTDM supportera intégralement le coût de cette plateforme, à savoir 7200€ TTC par an. Une subvention à hauteur de 50% sera sollicitée, pour la première année seulement, au titre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation. Pour les communes dont la bibliothèque est déjà informatisée, un système de clectage de la ligne budgétaire dédiée à la redevance logiciel de bibliothèque sera mis en place en 2025.

Le Bureau Communautaire :

- **Valide** les termes de la convention,
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 18

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 18

Pour : 18

Contre : 0

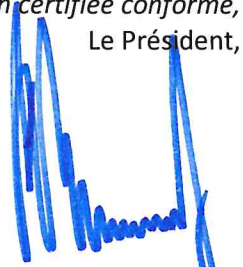
Membres présents sans voix délibératives :

Représentés : 0

Non participation : 0

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

